

Année 2022-2023
Note de synthèse retraçant les informations financières
de la Commune de SORMONNE
et du Service des Eaux et de l'Assainissement

COMPTES ADMINISTRATIFS 2022 :

✚ Charges de fonctionnement :

❖ **Commune:**

Les charges sont en baisse de 2%. Cette diminution est liée principalement à la forte diminution des charges du Syndicat Scolaire.

Les charges de personnel augmentent de 5% suite à revalorisation du point d'indice

Les charges à caractère général augmentent de 29% : Forte augmentation du prix de l'énergie ; remise en place de la fête patronale et du repas des anciens.

❖ **Service des Eaux & de l'Assainissement:**

Les charges sont en hausse de 44%. Cette augmentation est liée principalement à 3 éléments :

- Augmentation du prix d'achat de l'eau
- Amortissements sur le réseau d'assainissement
- Augmentation du taux d'intérêts de l'emprunt (base livret A)

Le total des dépenses de fonctionnement s'élève à 407 201.33 € pour la commune et 153 193.043 € pour le Service des Eaux & de l'Assainissement.

✚ Recettes de fonctionnement :

❖ **Commune :**

Les recettes sont en hausse de 8% due à l'augmentation des bases fiscales.

❖ **Service des Eaux & de l'Assainissement :**

Les recettes sont en hausse de 9% : Augmentation liée à l'amortissement des subventions.

Le total des recettes de fonctionnement s'élève à 499 111.30 € pour la commune et 143 394.92 € pour le Service des Eaux & de l'Assainissement.

Investissements :

Les principaux investissements réalisés en 2022 sont :

- La voirie impasse Irénée Carré
- Les réseaux chemin de Taillefer
- La réfection de la petite salle
- La mise en extérieur des compteurs d'eau

Total des recettes d'investissement :

- Eau : 130 502.50€
- Commune : 301 702.43€

Total des dépenses d'investissement :

- Eau : 84 628.62€
- Commune : 155 044.41€

Emprunts :

Sur le Service des Eaux et l'Assainissement : Capital restant dû au 31/12/2022 : 1 096 875€

Sur la commune : capitale restant dû au 31/12/2022 : 90 297.81€

Attribution de subventions :

Sur la commune : 19 440€ (DETR / CCVPA / PNR)

BUDGET PRIMITIF 2023 :

Les équilibres budgétaires de la commune se fondent sur les hypothèses suivantes :

- Maintien des dotations de l'état
- Stabilité fiscale des taux mais revalorisation de 7% des bases
- Augmentation du prix de l'eau et de la redevance assainissement
- Continuation des investissements (voirie et bâtiments Publics)

Les budgets présentés au Conseil Municipal du 07 mars 2023 ont été bâtis pour aboutir à l'équilibre suivant :

➤ **Commune :**

Section de fonctionnement : 911 336.56 €
Section d'investissement : 467 357.15 €

➤ **Service des Eaux et Assainissement:**

Section de fonctionnement : 227 964.19 €
Section d'investissement : 314 655.67 €

Les éléments significatifs :

- Travaux de voirie Chemin de Taillefer
- Extension des réseaux Fond du Ruisseau
- Création de trottoirs rue du Métier
- Enfouissement réseaux télécoms rue du Métier
- Mise en extérieur compteurs d'eau Pré Clet et Irénée Carré